



## Le point de vue du collectif

**Le collectif Vivre sans BIP s'oppose avec force à la réalisation de l'avenue du Parisis (nouvelle dénomination du BIP) qui, selon lui, ne correspond plus aux attentes des habitants en matière de respect du cadre de vie** et couperait les villes en deux, saccageant ainsi les espaces de verdure préservés depuis plus de 70 ans.

Si cette liaison trouvait toute sa pertinence dans les années 30, il n'en est plus de même aujourd'hui. Nos villes se sont développées tout le long du tracé et l'urbanisation telle qu'elle existe maintenant ne permet plus la mise en place d'une nuisance supplémentaire que serait une route à ciel ouvert. Comme le disent beaucoup de riverains « **en haut les avions, en bas, les voitures !** »

**Quel héritage les Pouvoirs publics vont-ils laisser aux générations futures ?** Une tranchée à ciel ouvert sur 11 km alors que M. Paternotte réclame la couverture de l'A15 sur Sannois et que l'A1 et l'A86 et bien d'autres routes sont maintenant recouvertes ?

Le collectif considère que cette liaison routière, d'une part ne répond pas suffisamment à des critères d'intérêt général qui intègrent de plus en plus des notions de respect de l'environnement et de développement durable et constate, d'autre part, qu'**aucune étude sérieuse ne vient justifier la pertinence de ce projet.**

Alors que le Conseil Régional fait des transports en commun sa priorité, pourquoi s'entêter, au moment où l'on constate une baisse du pouvoir d'achat et une augmentation du coût des carburants, à réaliser une voirie routière. **Ne vaudrait-il pas mieux affecter les crédits du BIP au développement et à l'amélioration des transports en commun sur notre secteur et à la réalisation de projets véritablement nécessaires à la collectivité ?**

La réalisation du tronçon central n'est plus une nécessité dans la mesure où la jonction Cergy-Roissy existe déjà en passant par la Francilienne. En outre, il est clair que la réalisation du BIP, quelle que soit la forme qu'elle prendrait, générerait une circulation de transit qui s'ajouterait à l'irrigation souhaitée des villes traversées.

### **Cette nouvelle voie générerait une pollution**

- **sonore**, qui n'épargnerait aucune ville traversée avec son cortège d'effets néfastes notamment en matière de santé,
- **atmosphérique**, avec les émanations de gaz toxiques
- **visuelle**, à l'image de ce qui est réalisé sur Sannois et St Gratien.

### **Par conséquent, le Collectif**

- **demande de reconsidérer ce projet dans sa globalité,**
- **refuse l'Avenue du Parisis entre Cergy et Roissy telle que votée par le Conseil Général le 21 septembre 2007,**
- **et veut être une force de proposition de solutions alternatives qui permettront un développement harmonieux et humainement respectueux de nos villes.**

*Collectif Vivre sans BIP constitué des organisations : A l'Ecoute de la Nature, Association de Défense de la Côte de Deuil, Association des Fanaudes, Association des Jardiniers de la Côte de Deuil, Bouge la Ville ! Deuil la Barre, Bouge la Ville ! Groslay, Décidé-e-s - Montmagny, Emergence - Garges-lès-Gonesse, GAM – MCY, Les Amis de la Terre – Val d'Oise, Mieux se Déplacer à Bicyclette – Vallée de Montmorency, Oxygène de Soisy, Sarcelles Environnement, SOS Vallée de Montmorency, avec le soutien des organisations : Ile de France Environnement, Association des Hauts de Soisy, Val d'Oise Environnement*